

Visions d'avenir sur l'histoire de Genève : conférence prononcée en l'Aula de l'Université de Genève, le 15 septembre 1942, lors de la réunion de la Société générale suisse d'histoire

Autor(en): **Martin, Paul-E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et
d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **7 (1939-1942)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VISIONS D'AVENIR SUR L'HISTOIRE DE GENÈVE

Conférence prononcée en l'Aula de l'Université de Genève,
le 15 septembre 1942,
lors de la réunion de la Société générale suisse d'histoire,

PAR

Paul-E. MARTIN.

MESDAMES, MESSIEURS,

Une réunion comme celle de ce jour est une occasion qui s'offre de se rendre compte, non seulement des résultats obtenus dans le passé par la recherche scientifique dans le domaine de l'histoire nationale et, puisque nous sommes à Genève, de l'histoire de Genève, mais aussi de la signification de l'étape que nous avons atteinte, et par conséquent de la direction qu'il convient de donner dans l'avenir à nos études.

Je dis que c'est une occasion particulièrement favorable. Il est clair en effet que le travail de l'historien est avant tout, et peut-être dans notre pays plus qu'ailleurs, d'ordre personnel. Mais l'isolement total est un danger, car nous ne concevons pas notre tâche dans sa plénitude par le seul dépouillement des textes, mais par l'échange de nos idées et le contact avec ceux qui se vouent à la même discipline.

Pour beaucoup d'entreprises, d'autre part, la collaboration est indispensable. Il est des œuvres qui ne peuvent être que collectives et précisément celles qu'encouragent ou que provoquent nos Sociétés d'histoire.

Je me propose donc de vous présenter quelques réflexions sur l'avenir de nos recherches et sur les tâches qui s'offrent aux générations futures — espérons-les nombreuses et fournies

— d'historiens de Genève. Que ceux-ci agissent collectivement par les Sociétés d'histoire et par les Universités, ou qu'ils entendent découvrir seuls leurs objets d'études, une telle orientation leur sera peut-être un jour utile.

Nous devons en premier lieu apprécier à sa haute valeur le grand privilège dont nous jouissons par le fait que nous disposons, en plus de l'historiographie plus ancienne, de publications de sources et d'études documentaires conduites avec rigueur, depuis plus d'un siècle et que ce fonds considérable, s'il peut et doit être renouvelé et enrichi, constitue encore un vaste champ d'exploration.

Rendons donc hommage à ceux qui ont véritablement fait notre histoire par leur labeur méritoire et désintéressé et tout particulièrement aux éditeurs des grandes collections de documents que bien souvent nous nous sentons incapables de refaire ou même de continuer. Nous avons encore le bonheur de posséder parmi nous le représentant éminent de cette grande génération d'érudits, en la personne de M. Émile RIVOIRE, l'initiateur et l'éditeur des *Registres du Conseil de Genève*.

Puis constatons que l'histoire nationale, l'histoire locale, ne doit pas être abordée du dedans seulement, comme entourée de hautes murailles et se suffisant à elle-même. Pour être comprise comme elle le mérite, elle doit être placée dans un cadre plus large, rattachée aux causes et aux effets de l'histoire générale, de laquelle elle participe. C'est par la recherche de ces effets et de ces causes, par la comparaison des phénomènes contemporains, que nous pourrons l'expliquer et lui donner toute sa valeur. A Genève, les maîtres qui nous ont quittés depuis notre dernière réunion dans cette ville nous ont donné l'exemple et la preuve d'un semblable enrichissement de nos connaissances. Qu'il s'agisse de la Suisse, du moyen âge occidental, de l'histoire diplomatique ou de celle des doctrines politiques, Edouard FAVRE, Francis DE CRUE, Charles BORGEAUD, Victor VAN BERCHEM ont, par cette méthode, largement étendu notre horizon.

* * *

Considérons tout d'abord les temps que nous vivons. Ils sont graves et les préoccupations de tout ordre qui nous assaillent ne sont guère faites pour encourager, semble-t-il, le travail scientifique. Des activités plus pratiques et des services plus directs réclament de nous la première place. Et pourtant jamais en Suisse l'histoire nationale n'a été mise aussi fortement à contribution que durant ces dernières années. Elle l'a été pour elle-même, pour sa meilleure connaissance et sa diffusion dans tous les milieux du peuple suisse, à l'occasion du 650^e anniversaire du pacte de 1291 et de ce « Bimillénaire » genevois. Elle l'est à tout moment lorsqu'il s'agit de nos institutions, de problèmes de technique ou de doctrine politiques. Elle l'a déjà été et le sera plus encore tant qu'il s'agira de formuler le programme de ce qu'on est convenu d'appeler « l'éducation civique ».

Ce renouveau d'intérêt pour l'histoire de notre pays, cette popularité de l'histoire nationale n'ont besoin ni de justification ni de longues explications. Il ne s'agit pas pour les Suisses de s'évader dans leur passé ou d'exalter leurs traditions. Leur union résulte d'un acte de volonté qui doit être renouvelé de génération en génération. Il est donc nécessaire, et plus encore dans les circonstances critiques, qu'ils se pénètrent de cet esprit de volonté qui a fait leur patrie, qu'ils en comprennent les expériences et les résultats et qu'ils trouvent dans ce passé dont ils viennent, les certitudes qui les conduiront là où ils doivent aller.

Pour être encourageante et réjouissante, cette situation de l'histoire nationale dans notre pays n'en impose pas moins d'impérieux devoirs à ceux qui sont voués à sa discipline. Rendre l'histoire accessible et compréhensible à tous, mettre ce que les recherches des spécialistes ont acquis à la portée du public non seulement cultivé, mais désireux de l'être, en tout ce qui touche au pays, telle est incontestablement la tâche qui est actuellement réclamée des historiens. Et cette œuvre de vulgarisation ne doit pas être occasionnelle. Sans doute, les écrits de circonstance, les articles de journaux et de revues qui ont un intérêt actuel revêtent une valeur certaine. Mais il faut à l'histoire ainsi généralisée autre chose ; il lui faut des ouvrages fondamentaux, des traités et des manuels qui sachent allier l'érudition, la didac-

tique et la forme et qui, à la fois, puissent se consulter et se lire.

Reconnaissons pleinement que la Suisse allemande, en fait d'histoire de la Suisse et des cantons sagement vulgarisée, produit beaucoup plus que la Suisse romande et, sans nous attacher aux raisons de cette supériorité, recherchons les moyens de la rendre profitable. Ces moyens consistent à ne pas refaire sans raison majeure les ouvrages dont les mérites sont reconnus, mais à les faire connaître dans de bonnes traductions. Actuellement je ne crois pas qu'aucun éditeur de la Suisse romande se risquerait à entreprendre la publication en français d'une œuvre semblable à l'*Histoire de la Confédération suisse* de Johannès DIERAUER, telle que la réalisa en son temps la maison Payot. Je pense donc qu'on ne peut concevoir de meilleure utilisation des fonds dont disposent la Confédération et la communauté de travail *Pro Helvetia* pour la défense du patrimoine spirituel de la Suisse, que de subventionner des traductions d'ouvrages considérés comme essentiels en Suisse allemande et souvent à peu près inconnus en Suisse romande ou italienne. Nous n'aurions, n'est-il pas vrai, guère de difficultés à en dresser la liste pour l'histoire nationale.

Mais, puisque mon propos est avant tout de vous entretenir de Genève, c'est à Genève à coup sûr qu'il appartient d'élaborer sa propre histoire. Nous sommes arrivés à un moment où une histoire de Genève, considérée comme une synthèse de nos connaissances, est non seulement possible mais désirable et même nécessaire. Les travaux d'approche se sont multipliés et s'il subsiste, pour certaines périodes, des lacunes et des inconnues, une mise au point sera tout de même utile ; elle indiquera précisément la direction de nouvelles recherches et atténuera l'autorité, très relative d'ailleurs, de certains jugements traditionnels et de certaines idées reçues.

Une telle entreprise serait avantageusement la part d'une vie consacrée au travail et animée d'une grande puissance de reconstruction. Pour ne pas trop attendre la venue d'un semblable auteur, une *Histoire de Genève*, peut-être provisoire, mais en tout cas utile, peut parfaitement être confiée à une équipe plus rapide, bien que plus difficilement accordée et harmonisée, de collaborateurs spécialisés.

Une autre tâche, aussi bien individuelle que collective, demeure en tout temps celle des historiens, celle de la recherche strictement entreprise pour la science, sans but didactique, et celle de la critique. La recherche et la critique se proposent une meilleure connaissance du passé ; elles découvrent et préparent les documents indispensables à cette connaissance ; elles en déduisent des faits, des idées, et les rassemblent en relations de causes et d'effets ; elles décrivent et expliquent. Sans doute tous les faits ne se présentent pas à elles sur le même plan et avec la même importance ; nous avons besoin de savoir et de comprendre, et notre esprit a ses préférences ; il y a donc en histoire des problèmes plus ou moins captivants ou actuels, des questions plus ou moins urgentes. Cet intérêt, cette urgence dépendent des degrés de notre information ; mais ils sont également en relation avec nos propres préoccupations ; chaque génération, chaque époque considère l'essentiel de l'histoire à des points de vue qui changent.

Je voudrais donc tenter de présenter brièvement les sujets que la recherche et la critique proposent actuellement à l'historien de Genève et plus particulièrement les problèmes qui vaudraient la peine que l'on s'attache à eux.

Je tiens à rappeler que ce travail reste avant tout désintéressé, qu'il ne se propose pas autre chose que de connaître et d'expliquer et que nous ne pouvons pas savoir d'avance les résultats auxquels il aboutira. Ce que nous savons par contre, par expérience, c'est que la recherche et la critique, entreprises en dehors de toute idée préconçue et de toute démonstration, conduisent seules à une connaissance objective, ce qui veut dire durable et profitable et que c'est en raison même de leur valeur intrinsèque qu'elles peuvent avoir à l'avenir une action et une influence ; bien souvent cette action atteint des buts au début insoupçonnés et cette influence s'exerce d'une manière totalement imprévue, bien au-delà de ce que l'on n'avait pu qu'entrevoir au point de départ.

Je n'oublie pas, d'autre part, que les historiens doivent maintenir l'intégrité de leur discipline, de même que de son usage. Ils se défendent à eux-mêmes de l'exposer à une déformation en la mettant au service de doctrines ou d'intérêts politiques ou confessionnels. Ils veilleront donc à ce qu'elle ne soit pas

desservie ou déformée par d'autres pour de semblables raisons. Même en toute bonne foi, et à plus forte raison lorsque tout scrupule fait défaut, l'histoire est constamment utilisée pour des fins qui la méconnaissent. La meilleure façon de lutter contre une sollicitation de l'histoire consciente ou inconsciente, mais qui peut aller jusqu'à la falsification, est sans aucun doute la publication des ouvrages qui lui restent fidèles. Mais il est des cas où une intervention directe est nécessaire, où la réfutation s'impose. En notre temps, la critique, qui n'a rien perdu de ses droits, doit être résolue et notre pays doit être préservé de conceptions doctrinaires artificielles et étrangères à sa tradition. S'il a connu dans le passé une histoire influencée par la politique, ce n'est pas une raison pour qu'il n'en soit pas à l'avenir débarrassé ou qu'il ne résiste pas aux tendances qui, pour différentes qu'elles soient d'un conformisme douteux et révolu, ne l'éloignent que plus délibérément de la vérité.

Origines

Sous le nom d'origines de Genève on peut comprendre, avec la préhistoire, les époques celtique, romaine, et même burgonde, donc le haut moyen âge. Pour ces diverses époques l'archéologie a fourni durant le dernier quart de siècle de multiples révélations. Vous pouvez vous en rendre compte en visitant l'exposition que M. le professeur Waldemar DEONNA a si parfaitement organisée au Musée d'Art et d'Histoire sous le titre de « Genève à travers les âges ». Les fouilles de M. Louis BLONDEL consciencieusement inventoriées ont permis des restitutions d'ensemble.

Les documents figurés et épigraphiques, de même que les études dont ils ont déjà été l'objet, peuvent donc être facilement mis en œuvre. Ils prendront toute leur valeur, dans le cadre de l'histoire générale des mêmes époques, grâce aux découvertes qui ne sont pas exclusivement genevoises. Pour l'histoire romaine, les exemples d'une telle méthode sont nombreux et les guides abondants. Pour le haut moyen âge, il s'agira toujours d'utiliser aussi les résultats de l'ethnographie de la topono-

mastique et des sciences juridiques. Les textes sont connus, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient faciles ou explicites. Au contraire leur rareté ne rend pas toujours leur interprétation aisée et les études analytiques et critiques peuvent encore à leur sujet se donner libre carrière. Il suffit de signaler dans cet ordre d'idée des questions aussi controversées que les origines de la *civitas* et du diocèse de Genève, les débuts du christianisme, les premiers évêques, la liste de la Bible de Saint-Pierre, l'occupation de nos contrées par les Burgondes, d'autres encore.

Sources

Avec le moyen âge les documents se multiplient et ceux que nous font connaître le *Régeste Genevois*, les publications d'Edouard MALLET et les *Sources du droit* de MM. RIVOIRE et van BERCHEM sont loin d'avoir été exploités à fond. La difficulté consiste à recueillir les documents publiés dans de grandes collections suisses et étrangères et que bien souvent l'érudition locale néglige. Une œuvre méritoire et dont on a déjà conçu le projet aurait été la révision et la réédition du *Régeste Genevois*, répertoire de documents publiés. Nous devons reconnaître qu'une entreprise aussi lourde, si elle n'a pas effrayé Charles LE FORT et Paul-Elysée LULLIN, paraît de nos jours assez éloignée de toute réalisation.

Du reste, comme les documents inédits restent encore très nombreux, déjà pour le XIII^e siècle, on pourrait songer à une édition de ces textes par un dépouillement systématique des fonds genevois. Ce serait là aussi une entreprise considérable, de longue haleine, un cartulaire genevois, le pendant des *Fontes rerum bernensium* et des nombreux *Urkundenbücher* de plusieurs de nos cantons confédérés.

Puisqu'il s'agit de documents inédits, le moment est venu de parler des sources, des archives de l'histoire de Genève dans leur ensemble. Nous ne sommes pas seuls, bien entendu, à ne pas trouver sur place tous les fonds d'archives de notre histoire. Comme c'est le cas ailleurs en Suisse la formation de notre

territoire et de notre indépendance nous a laissés grandement tributaires d'archives étrangères.

Lorsqu'il s'agit de l'histoire politique ou diplomatique, Genève, comme tous les cantons suisses, a à sa disposition le trésor des collections de copies des Archives fédérales et les facilités de consultation de ces séries donnent aux historiens suisses un avantage précieux, dont ils devraient faire un plus large usage.

Mais Berne ne peut suffire à toutes les enquêtes de l'histoire locale à l'étranger. Et pour Genève, comme pour Vaud et le Valais, les Archives d'Etat de Turin demeurent une matière de recherches quasi illimitée, pas seulement d'ailleurs pour le moyen âge. Des campagnes de dépouillements et d'inventaires sont donc nécessaires à l'histoire de Genève. Souhaitons qu'elles puissent être reprises un jour prochain et organisées systématiquement avec le secours des pouvoirs publics. Et n'oublions pas qu'avec Turin, Rome et Paris ne doivent pas être perdus de vue, même avec l'aide des Archives fédérales.

Mais à Genève même et en Suisse les fonds d'archives sont-ils vraiment conservés et utilisés comme ils le devraient ? Une semblable question ouvrirait, n'est-il pas vrai, une enquête pas toujours réjouissante. A Genève notre territoire exigü et la prépondérance de la ville ont rendu possible la centralisation des fonds des archives publiques. Les Archives d'Etat classées par nos prédécesseurs ont été complétées ces dernières années par la sauvegarde et par l'inventaire des fonds modernes. La Bibliothèque publique et universitaire a pu accroître de façon remarquable ses fonds de manuscrits d'origine privée. Elle l'a fait avec un rare bonheur et M. Frédéric GARDY a eu pleinement raison d'insister récemment sur l'importance de telles acquisitions, dont les plus notoires sont celles des fonds Tronchin, De Luc et de Saussure.

Les détenteurs d'archives, qu'il s'agisse de fondations, d'associations ou de familles, ne se rendent pas toujours compte de la valeur, je ne dis pas marchande, mais scientifique de leurs documents. Cela est d'autant plus vrai à Genève où les institutions religieuses ou civiques ont souvent été rattachées d'une façon relativement lâche aux institutions de l'Etat et où les

anciens magistrats ont suivi l'usage de conserver les pièces officielles de leurs missions avec leurs papiers personnels. Les correspondances privées, les notes de savants, non seulement du XVII^e et du XVIII^e siècles, mais même de notre époque (XIX^e et XX^e siècles) sont aussi utiles pour l'histoire de la science que pour les travaux inédits qu'ils peuvent révéler. Les papiers Galiffe et Théophile Dufour en fournissent déjà la preuve. Quant aux lettres purement privées, aux papiers d'affaires, aux livres de commerce, on aurait tort de les condamner au pilon avant de sérieux examens.

A l'exemple de ce qui s'est fait sur une grande échelle dans beaucoup de nos cantons et de nos villes confédérées, nous convions donc d'une façon pressante les associations, fondations et familles genevoises à prendre grand soin de leurs archives, à les ouvrir à la consultation et, lorsque leur conservation et leur classement paraissent difficiles, à en faire don ou dépôt, selon leur nature, soit à la Bibliothèque publique et universitaire, soit aux Archives d'Etat.

Le moyen âge

Devant un ensemble aussi imposant de documents tant inédits que publiés, comment déterminer les directions ou graduer l'importance des recherches ? Evidemment l'initiative personnelle en décidera. Mais, en tenant compte des travaux de nos prédécesseurs qui restent fondamentaux et de ceux qui sont actuellement en cours, on peut se rendre compte des questions actuellement posées de façon plus nette que par le passé. En voici quelques-unes : le développement urbain, l'histoire de la propriété foncière de la ville, la seigneurie épiscopale et ses institutions, le régime féodal, l'état social tant de la ville que de la campagne, la population. L'histoire ecclésiastique mériterait aussi une sérieuse refonte, peut-être un jour dans son ensemble, mais certainement auparavant par des études de détails sur, par exemple, le Chapitre, les monastères et les confréries, par des biographies d'évêques, aussi par des descriptions d'églises, l'inventaire de leurs fondations pieuses et de leurs richesses artistiques.

L'histoire politique, c'est essentiellement celle de la commune ; elle est déjà bien connue ; elle possède surtout ses annales grâce à la publication des *Registres du Conseil*. Plus l'émancipation communale s'accroît, plus les relations avec les Suisses s'intensifient et plus les documents abondent, grâce au travail des éditeurs, MM. RIVOIRE et van BERCHEM, à leur dépouillement systématique des fonds d'archives, à leurs précieuses annotations. Pour le XV^e siècle et le début du XVI^e, l'histoire de Genève est prête pour les sujets d'études les plus approfondis, sur le plan de la politique et de la culture, des institutions, du droit, de l'économie, comme pour une élaboration d'un ordre plus général.

L'émancipation politique et la Réforme

Il en est de même de l'époque héroïque des luttes pour l'indépendance et des débuts de la Réforme. La preuve nous en est donnée par une œuvre strictement documentaire récente *Les origines de la Réforme à Genève* de M. Henri NÆF. Sans doute, la Réforme protestante du XVI^e siècle, son esprit, ses protagonistes, ses œuvres, son rayonnement sont bien loin d'avoir épuisé leur pouvoir d'attraction de même que les sources de leur information. Ici l'histoire politique, diplomatique et militaire doit se continuer jusqu'au temps de l'Escalade de 1602, selon la méthode suivie par M. Lucien CRAMER, par l'utilisation des archives étrangères ; de même l'histoire religieuse sur le mode des deux livres bien connus de M. Eugène CHOISY sur *L'état chrétien calviniste*, et par des publications de textes et des études biographiques dont Théodore de Bèze sera sans doute l'un des premiers objets ; de même l'histoire des idées et de la culture, grâce aux personnalités mises en valeur par Charles BORGEAUD dans son *Histoire de l'Académie*.

Si nous dépassons le XVI^e siècle et que nous envisageons par anticipation tout l'ancien régime jusqu'en 1798, nous n'aurons garde d'oublier certains sujets qui paraissent au premier abord quelque peu techniques ou rébarbatifs, mais qui précisément ont beaucoup de chances de nous donner la clef

de plus vastes connaissances. Tout d'abord l'historiographie de Genève récemment débrouillée pour une bonne part par M. Paul GEISENDORF. Cette historiographie remontera un jour à son véritable père, François Bonivard, par l'édition complète des manuscrits de ses *Chroniques de Genève*. Elle descendra jusqu'au XVIII^e siècle, en faisant au passage quelques identifications et quelques découvertes, pour dénombrer les relations et les journaux d'intérêt politique souvent anonymes de cette époque troublée. Puis des monographies d'histoire des institutions, d'histoire des lettres des sciences et des arts et des sciences économiques. *L'histoire de l'horlogerie* de M. Antony BABEL a déjà fait école. Après la *Chambre des blés* de M. Hermann BLANC, une histoire financière de la République apparaît extrêmement désirable et en même temps possible. Et l'on est encore assez embarrassé pour saisir dans tous ses détails le fonctionnement de l'administration et de la justice dans la Seigneurie de Genève. Là comme pour l'histoire du droit, les exposés basés sur de nouvelles recherches seraient sans aucun doute extrêmement profitables.

XVII^e siècle

Le XVII^e siècle apparaît comme terne et inactif simplement parce qu'il n'est pas très connu. Evidemment après les crises et les gloires du XVI^e, l'allure est plus calme ; mais de grands changements se préparent dans une évolution qui n'est pas toujours apparente. Il ne faut donc pas négliger le XVII^e siècle.

Ce que l'on en sait au point de vue de la politique extérieure se trouve exposé dans les ouvrages d'Edouard ROTT et de Francis DE CRUE, puis dans l'introduction à la *Correspondance de Roland Dupré* de M. Frédéric BARBEY, enfin dans la thèse de M. Pierre BERTRAND sur les effets de la révocation de l'édit de Nantes. Ces quelques rappels n'excluent du reste en aucune mesure d'autres ouvrages plus anciens.

La politique intérieure, elle, mériterait de nouvelles observations en même temps que l'état social et économique. C'est bien dans ce sens que pour le XVII^e et le XVIII^e siècle le regretté André SAYOUS a, avec tant de persévérance, exploré les archives

genevoises. Enfin on ne peut pas dire que l'histoire religieuse de la même époque mérite d'être laissée de côté, alors que ce que nous en savons par Paul WERNLÉ et Charles BORGEAUD, comme pour le Pays de Vaud par Henri VUILLEUMIER, éclaire les destinées de l'orthodoxie protestante.

XVIII^e siècle

On en peut dire autant du XVIII^e siècle, bien qu'il soit resté pour les écrivains et les artistes un siècle de prédilection. N'y rencontrons-nous pas en effet Voltaire et Rousseau et toute la suite des affaires et des révolutions de Genève ? En face d'une littérature aussi copieuse il s'agit de ne pas redire toujours la même chose et d'éviter les lieux communs. Comment cela ?

Tout d'abord, pour les troubles politiques, les faits doivent sans doute être établis. Nous ne manquons pour cela ni de pièces officielles, ni de brochures de polémique, ni de récits de prises d'armes ni de correspondances diplomatiques. Mais ce qui est plus difficile à comprendre et à expliquer, c'est l'esprit de ce temps, l'histoire des idées et des doctrines, la controverse juridique et politique, la formation des partis. Nous sommes là en face non pas seulement d'une histoire locale, mais de problèmes plus vastes de philosophie politique, d'un mouvement général des esprits et de transformations sociales. Si les révolutions de Genève ont eu un écho dans le monde, le monde a sans doute exercé aussi son action sur elles. On fera donc bien d'étudier les *Edits de Genève*, la loi fondamentale, ses interprétations et les agitations qu'elles provoquent, en les replaçant dans leur moment, dans leur signification du temps. On analysera avec soin les théories qui se formulent à ce propos, en même temps que leurs auteurs, Jean-Robert Chouet, Pierre Fatio, Micheli du Crest, Jean-Jacques Burlamachi, bien d'autres encore, jusqu'aux Constitutionnaires négatifs et aux Représentants, et l'on se souciera des mobiles qui les ont fait agir en même temps que des influences qu'ils ont reçues.

Les médiations exercées à Genève par Berne, par Zurich et par la France ont également leur valeur, tant pour les insti-

tutions et le droit public que pour la partie diplomatique à laquelle elles sont liées. Peut-être par une pénétration plus profonde des hommes et des doctrines qui s'affrontent, sera-t-il possible d'expliquer plus et mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici — comme l'a tenté en tout cas Gaspard VALLETTE — Jean-Jacques Rousseau, le *Contrat Social*, les *Lettres écrites de la montagne*. Quelqu'un n'entreprendrait-il pas une édition critique de ces lettres célèbres ?

Pour le XVIII^e siècle, sa culture, sa civilisation brillante, sa science, les correspondances et les journaux des archives privées n'ont encore été qu'imparfaitement exploités. Ils sont indispensables pour éclairer les raisons profondes de l'instabilité politique dont les manifestations, elles, sont apparentes. Ils le sont aussi bien que les documents de caractère économique. Le XVIII^e siècle contraste en effet étrangement avec le XVI^e, le XVII^e faisant le pont, non seulement dans la chronologie, mais par les transformations morales et sociales qu'il prépare et qui modifient le caractère de la Genève calviniste. Or ce sont ces transformations qu'il importe de déceler, telles qu'elles peuvent l'être au XVIII^e siècle dans la société, de même que les divergences qu'elles accusent et les traditions qu'elles opposent. La démonstration nous en est encore une fois fournie par une visite à l'exposition rétrospective du Musée d'Art et d'Histoire. Le décor n'est plus celui d'un milieu sévère, concentré et austère ; nous sommes dans un état prospère, épanoui et mondain. Malgré les lois somptuaires qui subsistent, le luxe se donne libre carrière et les aisances d'une vie confortable semblent multipliées. Et pourtant l'équilibre et l'unité de la patrie genevoise sont compromises ou en train de l'être. Tel est le drame du XVIII^e siècle et son secret qui appartient à l'histoire.

Epoques révolutionnaire et française

La fin du XVIII^e siècle avec ses troubles, ses gouvernements et ses constitutions révolutionnaires, la perte de l'indépendance et le régime français n'ont été pendant longtemps connus — avec de graves lacunes — que par les récits de certains témoins et

les relations d'historiens postérieurs, d'ailleurs fort honorables, tels que THOUREL et John JULLIEN. On peut dire que cette histoire a été renouvelée par les publications de documents et les études de MM. Frédéric BARBEY, Edouard-L. BURNET, Edouard CHAPUISAT et Marc PETER. De semblables travaux ont montré l'intérêt mais aussi la difficulté de recherches critiques sur cette époque. Les documents sont abondants ; mais ils s'inspirent souvent de passions partisanses ; les archives genevoises ne suffisent pas, car les événements sont dans l'étroite dépendance des mouvements révolutionnaires français et de leurs contre-coups en Suisse. Il importe donc de se renseigner à l'étranger, notamment aux Archives nationales de Paris et de ne rien négliger d'une bibliographie qui réclame un apprentissage et une spécialisation.

Il faut donc souhaiter que, pour les années qui n'ont pas encore fait l'objet d'enquêtes approfondies, les annales genevoises du genre de celles d'Henri FAZY soient reprises et complétées selon la méthode de nos récents auteurs de monographies. Beaucoup de questions n'ont pas encore reçu de réponses satisfaisantes, telles que la tentative d'intervention française de 1792, les divergences entre révolutionnaires patriotes et jacobins agissant contre l'indépendance de la république, l'action contre-révolutionnaire, etc. Les personnages de la révolution sont souvent énigmatiques. Ils n'ont pas toujours laissé derrière eux leurs papiers, tel François d'Ivernois étudié par Otto KARMIN. Ce n'est pas une raison pour que les biographes leur fassent défaut, tant pour leur arracher leurs secrets que pour expliquer leur action personnelle et leur mentalité. Je pense en effet que la liste des études biographiques de l'époque est loin d'être épuisée et que Clavière, du Roveray, Grenus, d'autres encore, vaudraient la peine qu'on les interroge de plus près.

XIX^e siècle

La Restauration a, dès avant le centenaire de 1914, proposé un thème évidemment passionnant à toute une série de publications tant de textes que d'études élaborées. Charles BORGHAUD donna son impulsion à cet effort qui, dès lors, ne s'est

guère ralenti. Mais cette histoire a besoin de celle qui précède, celle du Département du Léman, tant pour ses antécédents que pour son esprit et ses institutions, de même que pour ses principaux acteurs, eux aussi venus de l'ancien régime à travers la révolution, Ami Lullin, Joseph Des Arts, Pictet de Rochemont et leurs compagnons.

Que dire enfin de tout le XIX^e siècle au sujet duquel les livres sur Genève ne manquent pas, qu'il s'agisse de politique, de religion, d'économie, de sciences, de littérature, de beaux-arts ? Peut-être bien que dans cette floraison multipliée par le « Bimillénaire », les vues d'ensemble sont encore insuffisantes et que la production épisodique s'expose à des redites. Aussi, que les faits récents voire même contemporains s'estompent rapidement dans le vague de souvenirs confus. A l'exemple des revues de fin d'année qu'entreprenaient naguère les journaux et que font encore paraître plusieurs *Jahrbücher* ou *Taschenbücher* cantonaux, une chronique annuelle de la vie genevoise serait fort utile aux historiens de l'avenir. Je souhaite que quelque éditeur avisé d'annuaires, d'étrennes, ou d'almanach, creuse cette idée.

En tout cas nous avons tout lieu de nous réjouir de ce qu'après une assez longue carence, l'histoire politique de Genève au XIX^e siècle ait maintenant trouvé de véritables historiens. Jusqu'en 1847 en tout cas, cette histoire a pris place dans les livres magistraux de M. William RAPPARD. Elle se trouve aussi dans ceux de MM. François RUCHON et Lucien FULPIUS et ces heureux débuts ne seront pas sans lendemain.

Il n'est pas toujours possible d'aborder de front l'histoire contemporaine et malgré tout ce que nous apportent les journaux périodiques, les brochures, les écrits officiels, les documents les plus importants demeurent le plus souvent ignorés. Il faut donc recueillir avec soin les correspondances, les souvenirs et les journaux personnels et ne pas redouter les publications systématiques et raisonnées d'inédits. Au point de vue de l'édition, ce sont peut-être là des entreprises difficiles. Mais les biographies genevoises trouvent un public. Si je voulais vous en donner des exemples les citations n'en finiraient pas. Rappelons-nous simplement quelques livres bien connus et ajoutons-y

ceux dont les matériaux sont déjà en travail, pour remonter aux sources mêmes de vies qui n'ont pas besoin d'être romancées, telles que celles d'Etienne Dumont, de Jean-Jacques Rigaud, d'Augustin-Pyramus de Candolle, de Pierre-François Bellot, de Sismondi, du Général Dufour, de James Fazy, d'Henri Dunant, d'Ernest Naville, de Gustave Ador.

CONCLUSION

Tout ceci est fort bien, me direz-vous, mais nous aimerions bien un peu moins de projets et un plus de réalisations. J'en tombe d'accord avec vous et je reste confus de vous apporter eu cette année de « Bimillénaire » plus d'espairs que de certitudes.

Les conditions du travail scientifique restent incontestablement difficiles et il est plus aisé de tracer un programme que de le remplir. Mais si les vocations d'historiens rencontrent des obstacles, il faut d'autant plus qu'elles soient conscientes de leur grandeur et de leur nécessité. Or de telles vocations existent à Genève et pour Genève, si ce n'est plus, en tous cas autant qu'ailleurs. Elles ont devant elles une grande tâche que nos sociétés se doivent d'encourager.

Il m'a donc paru utile de donner aux recherches de l'avenir leur sens et leur mission, pour appeler à la moisson le plus grand nombre d'ouvriers.
